

La constitution est seulement une norme juridique

Par **LOLA**, le **06/11/2021** à **03:01**

Bonjour, je suis en L1 droit, c'est donc ma première année. En droit constitutionnelle nous a été demandé de rédiger une dissertation dont le titre est "*La constitution est seulement une norme juridique*"

Mon plan est alors

I.- La constitution une norme juridique

A) La validité de la norme

B) la rigidité de la constitution

II.- La constitution une norme politique

A) La constitution et le pouvoir constituant

B) Le contrôle de constitutionnalité

Je voudrais donc savoir si le plan est donc correcte ou pas

Merci d'avance

Par **Alette**, le **06/11/2021** à **14:11**

Bonjour,

pour vous apporter une réponse il faudrait connaître la problématique que vous avez choisie.

Car vous devez faire votre plan après la problématique.

Par **LOLA**, le **08/11/2021** à **14:36**

Ma problématique est: Dans quelle mesure la constitution est une règle juridique et politique

Par **Ablette**, le **09/11/2021** à **10:30**

Bonjour,

Dans votre sujet, que vous devez analyser mot à mot, il y a le mot "seulement", c'est je crois là qu'il faut chercher une problématique.

Par ailleurs si j'ai pu mettre en évidence en 2mn que votre plan sortait d'un site bien connu de dissertations en ligne, soyez assurée que votre chargé de Td s'en rendra compte également. De plus, vous avez pris un plan d'un devoir avec un sujet différent.

Allez, au boulot.

Par **LOLA**, le **09/11/2021** à **18:40**

Oui j'ai repris le plan mais le contenu n'est pas le même, car j'ai l'ai trouve assez pertinent

Par **C9 Stifler**, le **09/11/2021** à **19:29**

Bonjour,

Votre plan reste quand même du plagiat, ce qui n'est aucunement toléré ni au sein de ce forum ni au sein de l'université. Je vous invite donc à refaire votre plan et à nous montrer une véritable réflexion personnelle.